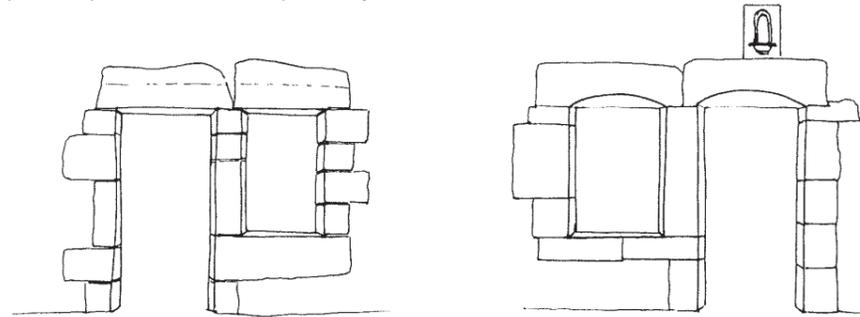


# LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Elles témoignent d'une économie modeste en autarcie et mettent en œuvre les matériaux locaux avec des techniques simples.

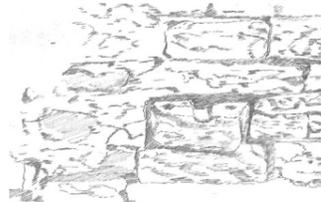
Les moellons calcaires, dorés et colorés sont issus des carrières locales. Liés au mortier de chaux, ils composent l'ensemble de la maçonnerie des murs.

- Les linteaux sont généralement en pierre taillée, généralement droits, plus rarement délardés, ce qui témoigne d'un savoir-faire particulier. Ils reposent sur des jambages composés d'une alternance de pierres taillées posées verticalement et horizontalement. La largeur moyenne des percements est de 0.9 à 1.1m. Les percements se superposent pour des raisons techniques. La porte du logement est généralement flanquée d'une fenêtre, séparée par une pierre verticale : la pierre à jumeau.

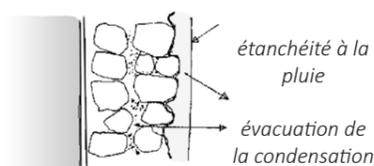


- L'arc de grange est construit en pierre taillée ou en moellons équarris. Cette technique permet de franchir une distance de 3.5m en moyenne, sans point d'appui intermédiaire. Les chasse-roues protègent le pied des jambages.

- La pierre de taille apparaît également pour les écoulements des pierres à éviers.



Un enduit de façade à la chaux protège cette maçonnerie gélive, assure une meilleure étanchéité et uniformise le support. Sa finition est lissée et plus soignée en façade sur rue.



## DES DÉTAILS

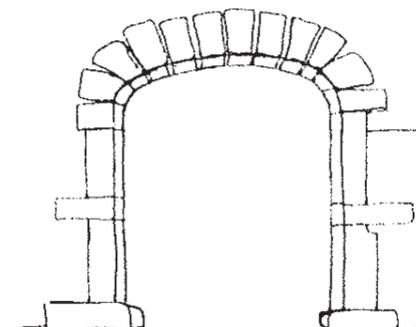
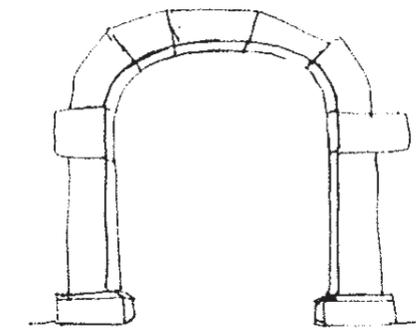
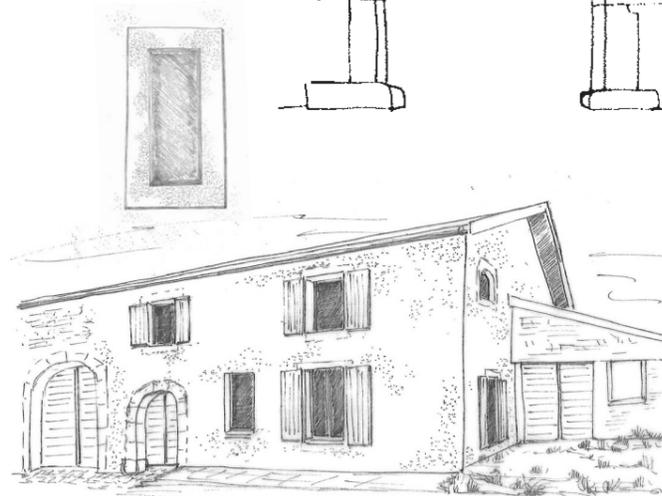
- Des dessins d'encadrement en trompe-l'oeil, badigeons soulignés d'un trait rouge, ornent et apportent du relief aux façades enduites.

- Les débords de toit sont agrémentés de frises en bois découpé (lambrequins) qui dissimulent les chevrons et la sous-face de la toiture.



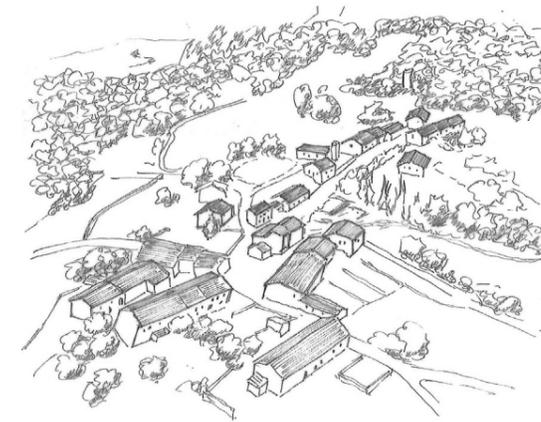
- Le bois apparaît dans les constructions les plus modestes ou en bardage des parties supérieures des granges.

- Les briques industrielles apparaissent autour des percements ajoutés à partir du début du 20<sup>ème</sup> siècle.



Le paysage bâti d'un village est un héritage collectif, qui s'est composé avec le temps et qui continue d'évoluer avec les projets de chacun. Sa qualité participe à l'attractivité du village, c'est pourquoi, il est important de l'entretenir et de le mettre en valeur.

Ce document a pour objectifs de sensibiliser les habitants et les nouveaux arrivants à ce patrimoine fragile en lui fournissant les clés de compréhension. Conçu comme un outil pédagogique, il est destiné à accompagner tout porteur de projet de rénovation et/ou de construction.



« Comprendre, c'est savoir comment on peut continuer » Wittgenstein

## COMMUNE DE MONNETAY CHARTRE COMMUNALE DU PATRIMOINE BÂTI

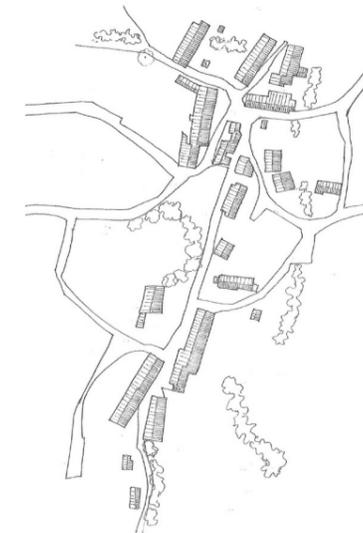
### LE CONTEXTE

Monnetay est un très petit village peu dense, dans lequel le bâti dialogue avec le voisinage, les jardins et les espaces publics, dans un rapport équilibré entre le minéral et le végétal.

Malgré et grâce à son isolement, Monnetay bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel et attractif, auquel les habitants sont attachés.

La commune est dotée d'une Carte Communale qui favorise et organise son développement en définissant un secteur constructible à l'intérieur et en continuité du village.

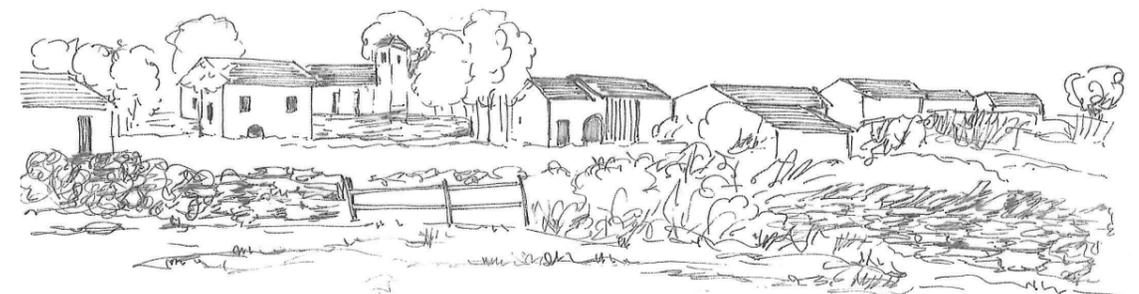
La charte patrimoine a pour objectif de compléter ce document et de révéler les caractéristiques du bâti et des abords, pour pérenniser les qualités du paysage bâti de Monnetay.



### LA SITUATION

La Petite Montagne se caractérise par une succession de plissements nord/sud alternant monts boisés et vallées étroites. Cette caractéristique impacte fortement l'implantation des villages et leur développement.

Le village de Monnetay est implanté sur une ligne de crête et se développe de manière linéaire le long de la RD 191 et la rue de l'église. Il se compose essentiellement de bâtiments anciens, de part et d'autre de l'église et de la mairie qui composent l'actuel « cœur de village », les rares constructions récentes sont implantées en périphérie.





« Le site de Monnetay est très pittoresque. Les habitations occupent le sommet d'une haute montagne d'un accès difficile, d'où la vue plonge à l'est sur le bassin de la Valouze et à l'ouest sur la vallée du Suran »

Le village de Monnetay se situe en Petite Montagne, secteur qui se caractérise par une alternance de vallées et de crêts orientés globalement nord/sud. Il est probable que cette montagne, avant de servir de base à un village, était couronnée par un oppidum celtique... » extrait du dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté – Rousset 1853.

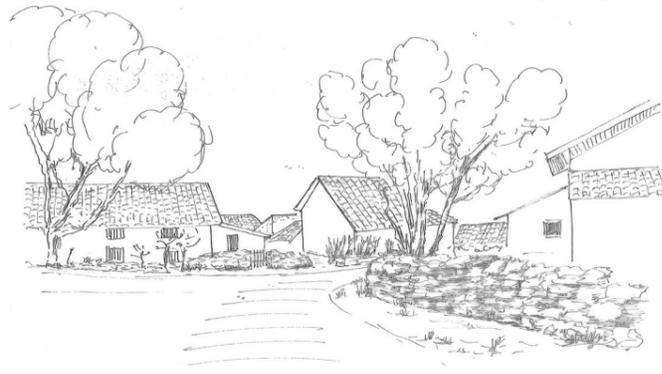
## LE SITE ET LA MORPHOLOGIE DU VILLAGE

Le relief de la Petite Montagne a particulièrement influencé son implantation et son organisation jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle quand les constructions résultaient d'une économie de moyens techniques et mettaient en œuvre les matériaux et les savoir-faire locaux. Trois règles simples guidaient les bâtisseurs dans leur projet pour sa pérennité :

- la recherche du site à la topographie la plus favorable et la moins marquée,
- la réduction de l'exposition aux contraintes climatiques (vents et zones humides), et la recherche de la meilleure exposition.
- la simplicité des formes, massives et trapues, construites en pierres locales.

Ces trois principes sont visibles à Monnetay, implanté sur la ligne de crête du plateau, dans le sens du relief et du vent dominant.

Le volume des fermes se développe sur deux niveaux au maximum surmontés de combles bas. Il compose un paysage homogène et bas, duquel seule la silhouette de l'église émerge.



## L'IMPLANTATION DU BATI

Les bâtiments sont souvent des maisons en pierres aux volumes importants et simples, construits sur un plan rectangulaire.

Ils suivent le tracé des rues et sont majoritairement implantés avec un léger recul par rapport à la voie publique, cet espace étant aménagé en jardinet planté. La maison protège l'intimité du jardin arrière, lieu de la vie privée.

Les constructions mitoyennes qui composent des bandes continues renforcent la densité du centre ancien aéré par le vaste espace libre à l'avant de la mairie.



## LA TYPOLOGIE DU BÂTI

Le village se compose essentiellement du bâti traditionnel rural, à l'exception de la mairie et de la chapelle.

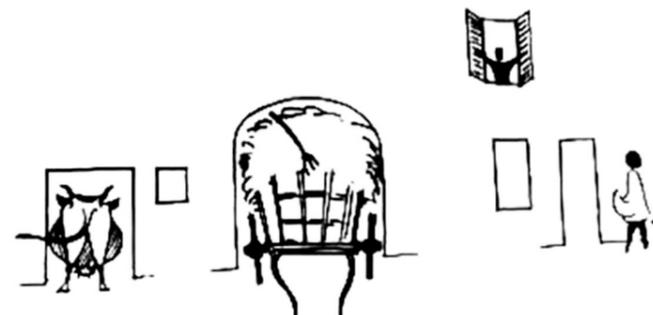
La ferme agricole de Monnetay reprend le modèle de la ferme-bloc à trois travées (logement, allée de grange, écurie), l'habitation comprenant souvent un étage. Elle correspond à un système d'exploitation modeste en polyculture en faire-valoir direct, modèle prégnant jusqu'à la modernisation de l'agriculture entre les deux guerres.

La ferme de polyculture est une typologie caractéristique du Jura qui abrite, dans un bâtiment unique, une exploitation mêlant élevage et culture de céréales. Le volume construit est trapu, en contact avec le terrain naturel et composé, au maximum, de deux niveaux surmontés d'un grenier.

L'allée de grange centrale est l'aire de stockage du matériel et assure l'accès aux planchers supérieurs où sont stockées les récoltes. Elle isole la travée du logement de celle des animaux, certainement pour des raisons sanitaires.

L'écurie désigne l'étable qui abritait quelques « bêtes à cornes » jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle : vaches laitières et bœufs.

Le logement est modeste, généralement composé de deux pièces en enfilade, complétés d'un four. Une chambre supplémentaire occupe parfois l'étage.



Les percements, correspondant chacun à un espace et une fonction, se situent sur la façade principale, côté rue :

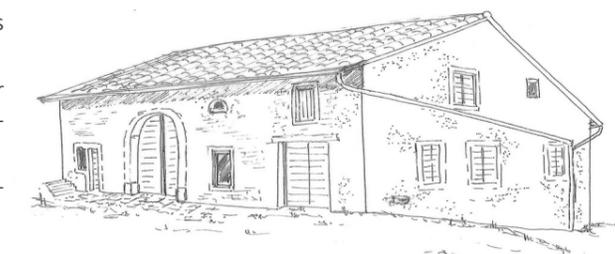
- Arc de la porte de grange, large et haut, pour le passage de la charrette à foin,
- Porte basse et étroite de l'écurie, souvent flanquée d'un fenestron de ventilation,
- Porte et fenêtres du logement.

L'opulence de la ferme se traduit dans le bâtiment :

- Une seconde écurie ou remise intégrée dans le volume constitue une quatrième travée,
- Le logement se compose de plusieurs pièces en enfilade ou desservies par un couloir,
- des arcs cintrés ou linteaux délardés remplacent les linteaux droits sur les bâtiments les plus soignés, les linteaux sont en bois pour les plus modestes.

Un bâtiment annexe, plus modeste est parfois adossé au bâtiment principal, sous forme de remise ou d'appentis.

La façade arrière moins ouverte reflète la composition intérieure : les fenêtres des pièces si le logement est traversant ou des portes de service.



La ferme est souvent mitoyenne et le volume construit simple et épais ( 12 à 14m de profondeur) est couvert d'un toit à deux pans qui se caractérise par :

- une pente faible (35 à 50%),
- une couverture de couleur rouge mélangée au brun en tuiles canal en terre cuite.
- un large débord de toiture posé sur des chevrons et protégeant la façade principale. Il abritait les galeries, planchers en bois posés sur des poutres en porte-à-faux sur lesquels séchaient le maïs et des fagots.



La qualité des constructions émane de leurs proportions massives et du rapport des pleins et des vides en façade principale. La succession des bâtiments, chaque fois différents, rythme le paysage bâti de Monnetay.